REPUBLIQUE DU BURUNDI

CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/236 DU 02 NOVEMBRE 2017 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE BURUNDAISE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, « ABEJ ».

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/004 du 23 mars 1994 portant Organisation Générale de l'Administration ;

Vu le Décret-loi n° 1/23 du 26 juillet 1988 portant Cadre Organique des Etablissements publics Burundais ;

Vu le Décret n° 100/113 du 21 novembre 2005 portant Réorganisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports ;

Vu le décret n°100/92 du 31 mai 2010 portant Création, Organisation et Fonctionnement d'une Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes, « ABEJ » ;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à Caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/178 octobre portant Nomination des Membres du Conseil d'Administration de l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes, « ABEJ » ;

Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes « ABEJ » :

Monsieur Vital NIYUNGEKO : **Secrétaire ;**

Monsieur Elias MUKOZI : **Membre.**

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le Ministre ayant la Jeunesse dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 2 novembre 2017,

Pierre NKURUNZIZA.

2.12.2017

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Dr. Joseph BUTORE.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE,

Jean Bosco HITIMANA.